



NUIT DES VEILLEURS

ENSEMBLE, PORTONS
LA FLAMME
DE L'ESPÉRANCE!



26 juin 2025

Journée internationale
pour le soutien aux victimes de la torture

DES FEMMES ET HOMMES À PORTER DANS VOS PRIÈRES

Ils sont menacés, battus, torturés, maintenus en détention,
condamnés à mort ou victimes de disparition forcée.

Pour les faire taire,
pour les faire parler.

PENDANT LA NUIT DES VEILLEURS, SOUTENEZ-LES.

Leur histoire est représentative de milliers d'autres. Pour la
Nuit des Veilleurs, nous vous invitons à prier pour ces personnes
ainsi que leurs familles et à les soutenir par une lettre ou une carte.

Écrivez aux personnes pour lesquelles nous prions:



ACAT-Suisse [prénom + nom destinataire]
Speichergasse 29
CH-3011 Berne

Nous transmettrons vos messages.

La Nuit des Veilleurs est une chaîne internationale de personnes
se recueillant pour les victimes.

Merci d'inscrire votre événement autour du 26 juin sous
www.nuitdesveilleurs.fr ou directement chez nous:
Katleen De Beukeleer, k.debeukeleer@acat.ch. Nous serions
également ravis de recevoir vos retours, impressions et photos.

Impressum

Date de parution 15 mai 2024 Sources ACAT-France et autres (références voir
www.acat.ch/nuitdesveilleurs-2025) Rédaction ACAT-France; ACAT-Suisse: Etienne Cottier,
Katleen De Beukeleer (coordination, k.debeukeleer@acat.ch), Bettina Ryser
Conception Katleen De Beukeleer Illustration de couverture ACAT-France
Photos de couverture voir mentions légales p. 4-8 Impression Funke Lettershop AG, Zollikofen

PRIÈRE POUR UN MONDE SANS TORTURE

Jésus-Christ,
Tu es passé par le chemin des mauvais traitements et de la torture.
Aide toutes celles et tous ceux qui,
entre les mains de leurs bourreaux, crient de douleur,
pour qu'ils se reconnaissent en Toi.
Fais naître en eux l'espérance d'une issue favorable.

Dieu à l'amour sans limite,
nous avons le souffle coupé lorsque nous pensons
que nous devons aussi prier pour les tortionnaires.
Tu as donné à chaque être humain une dignité inaliénable.
Aide-nous à réussir à rejeter un acte horrible
sans pour autant déshumaniser la personne qui l'a commis.

Nous gardons l'espoir que tu ouvriras les yeux des bourreaux
et transformeras leur cœur.
Aide-nous à rappeler avec insistance, par nos lettres,
les droits humains
aux responsables qui ordonnent ou tolèrent la torture.

Nous te confions tout particulièrement les êtres humains qui,
poussés par une détresse existentielle, deviennent des tortionnaires.
Toi, Dieu, tu peux rallumer l'étincelle divine dans leur conscience,
afin que le désir d'humanité et d'amour devienne en eux plus fort
que leur soif de pouvoir, leur haine ou leur peur.

Dieu, Esprit Saint,
nous te remercions d'appeler sans cesse des personnes
qui s'engagent avec persévérance – parfois même au péril de leur vie –
pour les droits humains et pour plus de justice.
Fortifie-les dans leur mission
et ne permets pas que les échecs les découragent.
Fais que nous tous, qui nous considérons souvent petits et impuissants,
nous sentions reliés à travers le monde par ton Esprit.
Affermis notre espérance qu'ensemble,
en tant que membres du corps du Christ,
nous construisions ton royaume.
Amen.



La journaliste et militante des droits humains kurde **Pakhshan Azizi risque d'être exécutée à tout moment.**

Elle est arrêtée en août 2023. Pendant sa détention, elle ne peut pas voir sa famille ni son avocat, et elle subit des tortures. En juillet 2024, elle est condamnée à mort pour des accusations qui sont uniquement en lien avec ses activités humanitaires (elle a par exemple aidé des femmes et des enfants déplacés en Syrie) et de défense des droits humains.

IRAN

Priez pour la libération de

**Pakhshan Azizi, Verisheh Moradi
et Sharifeh Mohammadi**



Verisheh Moradi est également sous le risque imminent d'une exécution. En août

2023, cette militante des droits des femmes et activiste politique kurde est arrêtée pour «insurrection armée». Elle est longtemps détenue dans un lieu inconnu, sans aucun contact avec sa famille ou avec un avocat de son choix. Malgré l'absence de preuves et le refus du juge de lui donner accès à une défense adéquate, elle est condamnée à mort en novembre 2024 pour «rébellion armée contre l'État». Son unique «crime» est qu'elle défend la justice sociale et les droits des femmes.



Si possible, veuillez rédiger vos messages en anglais

(adresse voir page 2)



Sharifeh Mohammadi est une ingénieure engagée pour les droits humains et dans la lutte contre la peine de mort en Iran. Elle est arrêtée en décembre 2023 et placée en isolement. Les enquêteurs la torturent pour obtenir des aveux. En juillet 2024, elle est **condamnée à mort** pour «rébellion armée contre l'État» en raison de ses liens présumés avec un parti interdit. Elle et sa famille contestent ces accusations.



La répression en Iran ne cesse de s'intensifier, particulièrement depuis le mouvement «Femme, Vie, Liberté», déclenché par la mort tragique de Jina Mahsa Amini en septembre 2022. Le régime iranien utilise la peine de mort comme un outil pour écraser la dissidence.



RUSSIE

Priez pour sa libération et pour la fin
de la guerre en Ukraine!

Egor Balazeïkine

Egor Balazeïkine avant sa détention (2022, à gauche) et lors de son procès judiciaire (à droite).

Egor Balazeïkine est un lycéen russe. **Après la mort de son oncle sur le front en Ukraine, il prend position contre la guerre.** En février 2023, à l'âge de 16 ans, il est arrêté pour avoir jeté dans la nuit un cocktail Molotov sur les portes d'un bureau de recrutement militaire. Initialement, il est poursuivi pour destruction de biens. Mais rapidement, il est accusé d'«acte terroriste» et placé en détention provisoire. Pendant son procès devant un tribunal militaire à Saint-Pétersbourg, Egor reconnaît les faits, mais nie fermement toute intention terroriste. Il explique que **son geste était un acte symbolique de protestation contre la guerre, la mobilisation et la souffrance des civils en Ukraine.** Le cocktail Molotov n'a pas provoqué d'incendie, et aucun blessé n'a été signalé.

Lors du procès, Egor déclare: «La date du 24 février [2022] est devenue pour

moi plus importante que celle de mon anniversaire. Je sais que je vais aller en prison, mais si je suis coupable d'une chose, c'est d'avoir été indifférent... Au début, tout cela m'était égal, ce qui revient à soutenir [la guerre].»

En novembre 2023, Egor est **condamné à six ans de prison.**

Sa santé s'est gravement dégradée en raison des conditions de détention et de l'absence de soins adaptés. Depuis l'âge de huit ans, Egor souffre d'une hépatite auto-immune qui attaque son foie.

La persécution pénale des mineurs pour des actes de protestation est une dérive inquiétante des autorités russes. Elles doivent respecter et protéger les droits des enfants, y compris leur droit à la liberté d'expression et à des conditions de détention compatibles avec leur santé et leur âge.



Si possible, veuillez rédiger vos messages en anglais ou en russe (adresse: p. 2)



GUINÉE

Priez pour qu'ils soient retrouvés!

Mamadou Billo Bah

et Oumar Sylla Foniké

Le 9 juillet 2024, des hommes armés enlèvent Mamadou Billo Bah et Oumar Sylla, dit «Foniké Menguè». Ces deux militants **s'engagent pour la démocratie et les droits humains en Guinée**. Le jour de leur arrestation, Oumar Sylla avait appelé sur les réseaux sociaux à manifester, entre autres contre la répression des médias et le coût de la vie. Pendant l'enlèvement, certains des hommes armés portaient l'uniforme d'une unité spéciale de la gendarmerie nationale. Huit jours après **l'enlèvement**, une Cour d'appel affirme qu'aucune autorité judiciaire n'ait procédé à l'arrestation des deux militants. Selon la Cour, une enquête aurait été ouverte. Pourtant, jusqu'à ce jour, aucun résultat

relatif à l'enquête n'a été communiqué. La justice n'a jamais contacté les familles, les avocats et les témoins. Il existe une crainte réelle qu'**aucune enquête n'ait en réalité été menée**. En novembre 2024, la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'homme appelle les autorités guinéennes à fournir des informations sur l'enquête. Elle ne reçoit aucune réponse. Les autorités n'ont toujours pas reconnu la détention des deux hommes ni révélé le lieu où ils se trouvent. **Bientôt un an après leur disparition forcée, Oumar Sylla et Mamadou Billo Bah restent introuvables.**



i

Disparitions forcées

Outre la torture ou la peine de mort, de nombreux régimes utilisent les disparitions forcées pour réduire au silence toute opposition. Il n'est pas rare que les victimes soient torturées ni que leur enlèvement se solde par une exécution extra-judiciaire.

Veuillez écrire à leurs proches en français (adresse voir page 2)



CHILI

Priez pour que sa disparition soit élucidée

et que justice soit rendue à son peuple!

Julia Chuñil

Julia Chuñil Catricura est une **militante Mapuche**. Les Mapuches sont le plus grand peuple indigène du Chili. Julia défend une zone de 900 hectares au sud du Chili que la communauté mapuche revendique comme son territoire ancestral. L'engagement de Julia est profondément enraciné dans l'histoire de la dépossession des terres mapuches.

Le 8 novembre 2024, Julia Chuñil quitte son domicile pour aller chercher des animaux égarés. **Elle ne revient jamais**. L'un de ses chiens disparaît avec elle. **Les proches de Julia n'excluent pas la possibilité d'un acte criminel, car Julia a été la cible de menaces persistantes de propriétaires fonciers de la région**, désireux de s'approprier les terres que sa communauté revendique.

Le président chilien a affirmé son engagement pour retrouver Julia Chuñil. Néanmoins, les proches de la militante dénoncent la lenteur et l'insuffisance

des investigations. Le fait qu'aucune information précise concernant le sort de Julia Chuñil n'ait émergé à ce jour laisse supposer une **disparition forcée**.

Début mars 2025, des médias révèlent que des forces de police auraient identifié des traces de sang appartenant à Julia dans le logement qu'elle partage avec sa fille et son gendre. Des organisations de défense des droits humains craignent un montage politico-médiatique destiné à accuser sa famille.

Le 23 avril 2025, la famille Chuñil subit de nouvelles violences. Deux animaux appartenant à Julia sont retrouvés tués. Un cheval avec lequel Julia avait un lien très fort présente des signes d'empoisonnement et un cochon a des blessures par balle.

Une mobilisation nationale et internationale a vu le jour, demandant au gouvernement chilien de faire la lumière sur la disparition forcée du Julia Chuñil.

Veuillez rédiger vos messages en anglais ou en espagnol, si possible (adresse: p. 2)



MALAISIE

Priez pour qu'il soit retrouvé et pour que les responsables soient traduits en justice:

Pasteur Raymond Koh

Le pasteur Raymond Koh est **enlevé** en février 2017 à Petaling Jaya, en Malaisie. Avant sa disparition, il dirigeait une ONG en aide aux personnes défavorisées. Les autorités islamiques locales l'accusaient d'œuvrer à la conversion des musulmans au christianisme. Selon plusieurs sources, **la disparition de Raymond Koh pourrait être liée à ses activités humanitaires ainsi qu'à ses convictions chrétiennes.**

L'enlèvement de Raymond Koh est orchestré de manière professionnelle. En avril 2019, la Commission des Droits de l'Homme en Malaisie conclut qu'il a été victime d'un enlèvement organisé par l'État et d'une disparition forcée. Quelques mois plus tard, le gouvernement désigne un groupe de travail chargé de déterminer où se trouve Raymond Koh. Ce groupe d'enquêteurs aurait dû rendre son rapport dans les six mois. Cependant, le rapport n'a toujours pas été rendu public.

Susanna Koh, l'épouse de Raymond, tente avec acharnement de retrouver son époux. Sa campagne mobilise une grande attention internationale. Depuis 2020, Susanna mène une bataille juridique contre le gouvernement pour sa négligence dans l'affaire. La famille n'a toujours pas obtenu d'informations concernant la disparition de Raymond: ni où il se trouve, ni les raisons de son enlèvement. Ce constat a suscité une profonde inquiétude au sein de la communauté chrétienne en Malaisie, qui se sentait déjà vulnérable.

Malgré les années d'incertitude, la famille de Raymond Koh continue de faire preuve d'une résilience remarquable, s'accrochant à sa foi et continuant de prier avec persévérance. Ils invitent ceux qui le souhaitent à les soutenir par des prières et des encouragements, espérant qu'un jour, la vérité sur le sort de Raymond Koh sera révélée.



Si possible, veuillez rédiger vos messages en anglais (adresse voir page 2)



SUIVI DE LA NUIT DES VEILLEURS 2024

Que sont devenues les personnes que vous avez soutenues spirituellement ou par écrit lors de la Nuit des Veilleurs 2024?

MAROC

Saïda El Alami a bénéficié d'une grâce du roi Mohammed VI du Maroc le 30 juillet 2024. Chaque année, à l'occasion de la fête du trône, une grâce royale permet la libération de plusieurs prisonniers. C'est une manière pour le monarque d'exprimer sa bienveillance envers ses sujets. L'année 2024 marquant les 25 ans d'accession au pouvoir du Roi Mohammed VI, des rumeurs ont circulé concernant une vague de libérations significative, incluant des prisonniers de conscience. Parmi les bénéficiaires de cette grâce figurait finalement la militante des droits humains Saïda El Alami. Le mouvement ACAT se réjouit de cette libération, mais reste vigilant et continue de demander la libération des prisonniers de conscience encore détenus de manière arbitraire au Maroc.



IMAGE: Saïda El Alami sur Facebook

RWANDA

La situation de **Dieudonné Niyonsenga** n'a pas évolué en 2024-2025. Le journaliste rwandais est toujours détenu de manière arbitraire et doit faire face aux tentatives d'intimidation de ses gardiens. La torture et les mauvais traitements qu'il a subis en détention n'ont pas fait l'objet d'enquêtes ni de sanctions à l'encontre des responsables.



IMAGE: Umubavu Tv Online, Youtube, CC BY (capture d'écran)

CAMEROUN

Le 16 avril 2025, **Abdul Karim Ali** a été condamné à une peine de prison à perpétuité. Ce militant anglophone et défenseur des droits humains avait été arrêté en 2022 et placé en détention. Il était accusé d'«hostilités contre la patrie, sécession, défaut de déclaration et rébellion» pour avoir publié une vidéo dans laquelle il accusait des représentants de l'armée de torturer des civils.



IMAGE: Abdul Karim Ali sur X

Dans un communiqué publié par son avocat, Abdul Karim Ali déclare ne plus reconnaître la légitimité des tribunaux camerounais, notamment les juridictions militaires. Se considérant comme un ressortissant du Sud-Cameroun, il exige sa libération et son retour dans sa région d'origine. Il appelle également à la libération inconditionnelle de tous les prisonniers politiques liés à la crise anglophone. Dans ce conflit armé, les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun s'opposent au gouvernement central. En réaction aux discriminations qu'elles ont subies dans le passé, ces régions revendiquent davantage d'autonomie voire l'indépendance. La prise de position radicale d'Abdul Karim Ali fait suite à ses années de militantisme en faveur d'une résolution négociée du conflit.



IMAGE: tous droits réservés

MEXIQUE

Plus de 13 ans après la disparition forcée de huit membres de la **famille Muñoz**, un procès a commencé en novembre 2024. En janvier 2025, le seul accusé dans l'affaire a été condamné à 25 ans de prison. Le Tribunal a également

responsabilisé l'État mexicain: d'une part pour son incapacité à prévenir les violations des droits humains, d'autre part pour son rôle dans les difficultés d'accès à la justice et à la réparation intégrale pour les proches des personnes disparues. L'État devra donc réparer les dommages matériels et immatériels subis par la famille.

Cette condamnation est le produit de l'opiniâtreté de la famille Muñoz dans sa quête de vérité et de l'accompagnement d'une organisation partenaire de l'ACAT-France.

Malgré cela, aucune information supplémentaire n'a été obtenue sur le sort de Luis Romo Muñoz, le fils de Luisa Muñoz Gonzales et Fernando Romo Salas, ni sur les sept autres membres de la famille Muñoz disparus en 2011. Luisa et Fernando ne se reposeront pas tant que tous les responsables de la destruction de leur famille ne seront pas identifiés et que Luis sera retrouvé.

ÉTATS-UNIS

Le 24 mars 2025, la Cour suprême des États-Unis a fait savoir qu'elle refusait d'entrer en matière sur l'appel d'**Areli Escobar**, sans juger nécessaire d'argumenter sa position.

C'était déjà la deuxième fois qu'Areli s'adressait à la Cour suprême. La raison: dans un jugement précédent, cette cour avait ordonné à la cour d'appel du

Texas de réexaminer l'affaire du fait des graves irrégularités qui l'entachaient. La cour d'appel du Texas avait toutefois maintenu sa condamnation à mort.

Certes, Areli n'a pas de date d'exécution imminente. Mais ses possibilités juridiques de contester sa condamnation à la peine capitale sont de plus en plus limitées. Sans une intervention de la Cour suprême ou un nouveau changement de stratégie de la part du ministère public texan, sa condamnation à mort sera maintenue.

On peut lire de l'étonnement dans la couverture médiatique du récent rejet de son appel. D'autant plus que la Cour suprême avait peu avant donné suite au recours similaire de Richard Glossip, un condamné à mort provenant de l'État d'Oklahoma. Après ce rejet, Areli Escobar a confié à l'ACAT-Suisse que sa foi en Dieu lui permettait de ne jamais perdre espoir. En revanche, il précise avoir depuis longtemps perdu toute confiance dans l'État de droit.

→ Vous pouvez continuer à soutenir Areli en lui faisant dessiner un portrait.

Détails: www.acat.ch/portraits-areli-escobar



IMAGE: Texas Department of Criminal Justice

ACAT: RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA TORTURE

Dans le monde entier, l'ACAT s'engage pour les personnes emprisonnées, persécutées, maltraitées et torturées. Pour celles aussi qui, craignant la torture, sont forcées de choisir si c'est par le silence, des déclarations d'innocence ou un témoignage qu'elles seront les plus susceptibles d'échapper à la douleur, à l'humiliation et à la trahison de leurs compagnons. Car lors des arrestations et interrogatoires, les forces de l'ordre recourent trop souvent à la torture et à d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Merci d'être solidaires avec Pakhshan, Verisheh, Sharifeh, Egor, Raymond, Julia, Mamadou et Oumar; par la prière, une lettre ou en informant votre entourage de leur sort.

→ Sur www.acat.ch/nuitdesveilleurs-2025, vous trouverez des **affiches** avec des portraits de ces personnes.

Merci également pour votre don, grâce auquel l'ACAT pourra continuer à défendre les victimes d'injustice et de mauvais traitements.

Depuis 1981, l'ACAT-Suisse exhorte les autorités à se conformer à l'interdiction de la torture en vertu du droit international. Elle demande que les victimes concernées soient traitées avec humanité et que les personnes arbitrairement détenues soient libérées.

L'ACAT mise également sur une autre dimension: **la force de la prière!** Une connexion spirituelle avec des personnes qui se sentent oubliées peut apporter un profond réconfort. La demande d'aide à une force supérieure peut leur donner de l'espoir et du courage.

Compte bancaire:

IBAN: CH16 0900 0000 1203 9693 7

Modèle d'annonce de collecte pour vos collectes de paroisse:

→ www.acat.ch/nuitdesveilleurs-2025



ocat.ch

ACAT-Suisse
(Action des chrétiens pour l'abolition de la torture)
Speichergasse 29 • CH-3011 Berne
+41 (0)31 312 20 44
info@ocat.ch • www.acat.ch
IBAN: CH16 0900 0000 1203 9693 7

f ACATSuisse

ocat_ch

Faites un don avec
TWINT!



Votre don en
bonnes mains.